

DÉCISION (UE) 2015/1792 DU CONSEIL**du 5 octobre 2015****portant nomination de cinq membres espagnols et de cinq suppléants espagnols du Comité des régions**

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, et notamment son article 305,

vu les propositions du gouvernement espagnol,

considérant ce qui suit:

- (1) Le 26 janvier, le 5 février et le 23 juin 2015, le Conseil a adopté les décisions (UE) 2015/116 ⁽¹⁾, (UE) 2015/190 ⁽²⁾ et (UE) 2015/994 ⁽³⁾ portant nomination des membres et suppléants du Comité des régions pour la période du 26 janvier 2015 au 25 janvier 2020.
- (2) Cinq sièges de membres du Comité des régions sont devenus vacants à la suite de la fin des mandats de M^{me} Rita BARBERÁ NOLLA, de M^{me} Yolanda BARCINA ANGULO, de M^{me} María Dolores de COSPEDAL GARCÍA, de M. Ignacio GONZÁLEZ GONZÁLEZ et de M. José Antonio MONAGO TERRAZA,
- (3) Cinq sièges de suppléants du Comité des régions sont devenus vacants à la suite de la fin des mandats de M. Enrique BARRASA SÁNCHEZ, de M. Borja COROMINAS FISAS, de M^{me} Teresa GIMÉNEZ DELGADO DE TORRES, de M^{me} María Victoria PALAU TÁRREGA et de M. Juan Luis SÁNCHEZ DE MUNIÁIN LACASA,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

Sont nommés membres du Comité des régions pour la durée du mandat restant à courir, à savoir jusqu'au 25 janvier 2020:

- D.^a Miren Uxue BARCOS BERRUEZO, *Presidenta de la Comunidad Foral de Navarra*
- D.^a Cristina CIFUENTES CUENCAS, *Presidenta de la Comunidad de Madrid*
- D. Guillermo FERNÁNDEZ VARA, *Presidente de la Junta de Extremadura*
- D. Emiliano GARCÍA-PAGE SÁNCHEZ, *Presidente de la Junta de Comunidades de Castilla-La Mancha*
- D. Ximo PUIG I FERRER, *Presidente de la Generalidad Valenciana*

Article 2

Sont nommés suppléants du Comité des régions pour la durée du mandat restant à courir, à savoir jusqu'au 25 janvier 2020:

- Dña Rosa BALAS TORRES, *Directora General de Acción Exterior de la Junta de Extremadura*
- Dña. Elena CEBRIÁN CALVO, *Consejera de Agricultura, Medio Ambiente, Cambio Climático y Desarrollo Rural de la Generalidad Valenciana*
- D. Cruz FERNÁNDEZ MARISCAL, *Director General de Relaciones Institucionales y Asuntos Europeos de la Vicepresidencia de la Junta de Comunidades de Castilla-La Mancha*

⁽¹⁾ JO L 20 du 27.1.2015, p. 42.

⁽²⁾ JO L 31 du 7.2.2015, p. 25.

⁽³⁾ JO L 159 du 25.6.2015, p. 70.

-
- D.^a Yolanda IBARROLA DE LA FUENTE, *Directora General de Asuntos Europeos y Cooperación con el Estado de la Comunidad Autónoma de Madrid*
 - D.^a Ana OLLO HUALDE, *Consejera de Relaciones Ciudadanas e Institucionales*

Article 3

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Fait à Luxembourg, le 5 octobre 2015.

Par le Conseil
Le président
N. SCHMIT
